

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 21 janvier 2009 de Mme Isabelle Brunier, intitulée: «Platanes du boulevard Helvétique».

TEXTE DE LA QUESTION

J'aimerais savoir pourquoi, lors de la récente replantation de platanes dans la partie inférieure du boulevard Helvétique, on a choisi de les aligner sur une seule ligne au lieu de conserver la plantation en quinconce d'origine, encore visible dans la portion supérieure de la rue.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le réaménagement de la berme centrale du boulevard Helvétique a été réalisé en 2007-2008. Ce projet a été établi par le Service du génie civil, en collaboration avec le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité, le Service des espaces verts et de l'environnement et le Service de la sécurité et de l'espace publics.

Des travaux courants d'entretien de la chaussée ont été entrepris en 2004-2005. Ces interventions ont mis en évidence la situation sanitaire préoccupante des platanes dans la partie basse du boulevard. Dans ce contexte, notamment en lien avec le risque d'extension de la maladie du chancre coloré des platanes, une analyse phytosanitaire des arbres situés entre la rue François-Versonnex et le cours de Rive a été engagée.

Les platanes, âgés d'environ 120 ans, souffraient en effet de nécroses importantes et présentaient un grave degré de dangerosité tant pour les usagers du marché et du site que pour le personnel chargé de l'entretien des arbres. Le rapport concluait dès lors à la nécessité d'abattre les platanes dans les meilleurs délais. Le dessouchage des platanes impliquant la démolition complète de la berme, un projet de réaménagement a été ainsi mis au point par les services concernés.

Pour des raisons de pérennité des futures plantations, le Service des espaces verts et de l'environnement et la Direction générale de la nature et du paysage ont préféré planter les nouveaux arbres en alignement simple, au vu des nombreuses contraintes du secteur telles que l'exploitation du marché, charge du trafic, accessibilité au parking de Rive, présence de réseaux en sous-sol et création d'une nouvelle traversée piétonne, l'alignement en quinconce nécessitant une emprise importante au sol et au sous-sol non réalisable à cet endroit.

Le projet a fait l'objet d'une demande de crédit (PR-490), présentée auprès de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 19 juillet 2006, et le crédit a été approuvé en séance plénière du Conseil municipal le 16 janvier 2007.

Pour information, les platanes ont été plantés dans une fosse de plantation continue, ce qui garantit le bon développement des arbres. En outre, ils ne seront plus taillés en «tête de chat» mais en port semi-libre afin de retrouver la configuration d'origine. Les arbres plantés sont résistants au chancre coloré, mais de taille relativement limitée en raison du choix actuellement disponible en pépinière. L'abandon de la taille en «tête de chat» assurera enfin une meilleure pérennité des plantations.

Cette opération s'inscrit dans la politique de renouvellement du patrimoine arboré de la ceinture fazyste dans ce périmètre urbain. Une première réalisation a eu lieu au cours de Rive il y a une dizaine d'années et les prochaines interventions à planifier concerneront notamment la partie médiane et supérieure du boulevard Helvétique, les platanes actuels datant de la même période que ceux situés sur le tronçon Versonnex-cours de Rive.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 19 mai 2010.